



Compte-rendu du Conseil municipal du 15 juin 2018

Présents : Jean-Pierre DENIS, Josette SIMON, Jean-Marie THIÉBAULT, Laurence PIGNÉ, Jean-Paul BÉTOUS, Thérèse LEMARESQUIER, Richard APPERT, Axelle LEGOURD, Stéphane HERSANT, Sarah CHAINE, Audrey GAMBARO, Jason FOLLOPE, Nicole DESWARTE, Didier VANCAEYZEELE, Laurent RYCKAERT.

Absents : Jean-Pierre DENIS (pendant le vote de la D02), Richard APPERT (à partir de 21 h 30 excusé), Thierry MUSTIÈRE, Mickaël LEICHER, Philippe HUE HERMIER donne pouvoir à Jean-Pierre DENIS, Céline LEGRAS, Marie OLLIVIER donne pouvoir à Jason FOLLOPE, Véronique DANIEL donne pouvoir à Thérèse LEMARESQUIER, Caroline PIERRELÉE, Françoise PRUNIER donne pouvoir à Stéphane HERSANT

Secrétaire de séance : Sarah CHAINE

D01 - COMMUNE - COMPTE DE GESTION 2017 - approbation à l'unanimité du compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017 - Commune. Ce compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

D02 - COMMUNE - COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ET AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT – Hors de la présence Monsieur Jean-Pierre DENIS, approbation à l'unanimité du compte administratif 2017 de la Commune et décision d'affecter le résultat de fonctionnement ainsi qu'il suit : investissement R1068 : 157 375,97 €, fonctionnement R002 : 561 411,32 €.

D03 - COMMUNE - DÉCISION MODIFICATIVE 1 – approuvée à l'unanimité

D04 - BUDGET ASSAINISSEMENT - REVERSEMENT À LA COMMUNE - décision à l'unanimité d'intégrer dans le Budget de la Commune une partie du résultat du budget annexe d'assainissement à hauteur de 500 000 €. Cette opération comptable s'effectue sur les articles budgétaires suivants : Budget Assainissement - Article 672 Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement : - 500 000 € / Budget Commune - Article 7562 Excédents reversés par les régies dotées de la personnalité morale : + 500 000 €

D05 - AMORTISSEMENTS - COMPTE 204- décision à l'unanimité de fixer à 5 ans la durée d'amortissement des « subventions d'équipement versées » - biens mobiliers, matériel ou études.

D06 - TITRES IRRÉCOUVRABLES - ADMISSION EN NON-VALEUR - approbation à l'unanimité pour l'effacement de la dette d'un contribuable d'une valeur de 428,54 €.

D07 - REDEVANCE POUR L'OCCUPATION PROVISOIRE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL PAR LES CHANTIERS DE TRAVAUX CONCERNANT DES OUVRAGES DES RÉSEAUX DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ (RODPP ELEC) et de GAZ (RODPP GAZ) - adoption à l'unanimité de l'instauration de la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz.

D08 - SÉCOMILE - GARANTIE D'EMPRUNT - MODIFICATION - approbation à l'unanimité pour modifier le taux de garantie d'emprunts à 100 % pour les 6 Prêts Locatifs Aidés d'Intégration du projet de construction de 29 logements rue de la Libération.

D09 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE MISSIONS TEMPORAIRES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIAL DE L'EURE POUR LA MISE A DISPOSITION D'AGENT - Avis favorable à l'unanimité pour renouveler pour un an l'adhésion au service de missions temporaires.

D10 - PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – Suite à un avancement de grade, création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe et suppression de deux postes dans l'ancien grade occupé, à savoir adjoint administratif.

D11 - VENTE SUR LA VOIE PUBLIQUE - Autorisation à l'unanimité pour l'installation de commerces ambulants sur le parking du Champ de foire à titre gratuit, hors marché hebdomadaire et manifestations traditionnelles de la Commune. Les demandes devront être adressées au préalable à Monsieur le MAIRE pour accord.

D12 - MARCHÉ HEBDOMADAIRE - Avis favorable à l'unanimité pour la gestion en régie du marché hebdomadaire et adoption du règlement général du marché. Tarifs applicables à compter du 1^{er} juillet 2018 pour les marchands, étalagistes alimentaire et marchandises diverses étalages sur étals ou sur le sol, marchandises agricoles vendues sur voiture, voitures en exposition, établissements forains, manèges, bals sous tente ou sur un parquet, autres que ceux organisés par la commune (par m² de surface occupée ou par jour et au maximum pour deux jours pour les fêtes locales), vendeurs de beurres, œufs, fromages, volailles, stationnement des véhicules marchands sur l'emprise du marché :

- 0,50 € par mètre linéaire avec profondeur maximum de 3 mètres,
- 0,60 € par mètre linéaire avec profondeur maximum de 3 mètres le jour de la foire Saint-Mathieu dite foire à la Bourrette sauf pour les commerçants et artisans de BOURG-ACHARD (gratuité),
- 2,50 € un forfait pour l'électricité par emplacement pour le marché et la foire à la Bourrette sauf pour les commerçants et artisans de BOURG-ACHARD (gratuité).

D13-1 - TRAVAUX DE RESTAURATION DES ÉLEVATIONS EXTÉRIEURES DE L'ÉGLISE SAINT-LÔ - LOT 1 - AVENANT 4 –approbation par 17 voix pour et 1 abstention des termes de l'avenant 4 concernant les travaux supplémentaires pour le parachèvement de la restauration des élévations de la nef et du clocher.

D13-2 - TRAVAUX DE RESTAURATION DES ÉLEVATIONS EXTÉRIEURES DE L'ÉGLISE SAINT-LÔ - LOT 3 - AVENANT 3 – approbation, à l'unanimité, des termes de l'avenant 3 relatif à la rectification du montant de l'avenant 2 et la prise en compte des travaux commandés par la Commune indispensables à la bonne conservation de l'édifice tel que détaillé ci-dessous :

Marché de l'entreprise à l'issue de l'avenant 2 :	67 564,46 € H.T.
Montant du devis faisant l'objet du présent avenant (devis 6588) :	1 518,80 € H.T.
Montant moins-value sur devis (devis 6494 remplacé par devis 6578) :	- 14 344,40 € H.T.
Montant de l'avenant 3 :	- 12 825,60 € H.T.
Portant le marché à la somme de :	54 738,86 € H.T.

D13-3 - TRAVAUX DE RESTAURATION DES ÉLEVATIONS EXTÉRIEURES DE L'ÉGLISE SAINT-LÔ - LOT 4 - DEVIS - Autorisation donnée à l'unanimité à Monsieur le MAIRE pour la signature du devis de l'entreprise ATELIER DE VITRAIL VINCENT JAILLETTE, titulaire du lot vitrail, correspondant à la restauration des verrières de la nef de l'église Saint-Lô, non comprise dans le projet de base (montant : 59 213 € H.T.).

D14 - AMÉNAGEMENT DE VOIRIE - ATTRIBUTION DE MARCHÉ - Présentation par Monsieur le MAIRE du rapport d'analyse des offres établi par le cabinet EUCLYD EUROTOP (3 offres reçues). Attribution à l'unanimité du marché à l'entreprise LE FOLL TRAVAUX PUBLICS, sise 109, rue des Douves 27500 CORNEVILLE-SUR-RISLE (49 927,29 € H.T.) pour l'aménagement des voies suivantes : allée des Charmilles, rue des Honguemarettes, rue du 8 mai 1945.

D15 - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE PARKING EX-PLACE DES MÉDECINS - Avis favorable à l'unanimité pour le projet élaboré par le cabinet INGENIERIE 27 prenant en compte les demandes de modifications de la Commission Urbanisme. En attente de l'avant-projet définitif.

D16 - SIÈGE 27 - PROGRAMMATION TRAVAUX 2018 -à l'unanimité, acceptation de tous les travaux référencés, à savoir :

- Rue de la Libération : en section d'investissement : 3 191,67 €, en section de fonctionnement : 6 666,67 €
- Rue Pasteur : en section d'investissement : 700 €, en section de fonctionnement : 280 €

D17 - ENQUÊTE PUBLIQUE - TRAVAUX DE PROTECTION DES BÉTOIRES SUR LE BASSIN D'ALIMENTATION DU FORAGE DES VARRAS – n'a pas d'observation particulière à émettre sur le dossier d'enquête publique portant sur les travaux de protection des bétails sur le bassin d'alimentation du forage des Varras.

D18 - VIDÉOPROTECTION - AUTORISATION ET DEMANDE DE SUBVENTION -à l'unanimité, décision de retenir la proposition de l'entreprise LTV Communication, 9 rue du Tilly 27670 LE BOSC ROGER EN ROUMOIS (57 393 € H.T.) pour l'équipement des sites en vidéosurveillance, autorisation à Monsieur le MAIRE de déposer une demande d'autorisation d'installation d'un système de vidéoprotection sur les secteurs identifiés, auprès de Monsieur le Préfet de l'Eure et autorisation à Monsieur le MAIRE de solliciter une subvention auprès de l'État au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

D19 - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROUMOIS SEINE - décision du principe de retrait de la Commune de la Communauté de communes Roumois Seine par 16 voix pour et 2 voix contre, décision de l'adhésion à la Communauté de communes Pont-Audemer / Vallée de Risle dans l'intérêt de sa population, par 14 voix pour et 4 voix contre, sous réserve de la création d'un nouvel EPCI ayant pour support le territoire du Roumois défini dans le SCOT.

D20 - CONVENTION URBANISME - ABROGATION –à l'unanimité, autorisation à Monsieur le MAIRE de signer la convention cadre et la convention d'adhésion pour la mise à disposition du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme mis en place par la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle et autorise Monsieur le MAIRE à résilier l'adhésion à la régie communautaire d'instruction des actes d'urbanisme mise en place par la Communauté de communes Roumois Seine.

D21 - DEMANDE DE SUBVENTION PAR DES ASSOCIATIONS - décision d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2018 : Les restos du cœur 300 €, Secours Populaire 150 €. Décision de ne pas attribuer de subvention pour l'année 2018 à l'associations de la Libre Pensée.

D22 - RETRANSMISSION DE LA FINALE DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL 2018 –Proposition retenue à l'unanimité pour la retransmission de la finale de la coupe du monde de football le 15 juillet 2018 à 17 h 00 à la Maison des associations André Héry de GROUPE EN SCÈNE - MG PRODUCTION, sise 67 rue Pierre Curie 76410 TOURVILLE-LA-RIVIÈRE (735 € H.T.)

D23 - TOUR DE NORMANDIE 2019 - Avis favorable à l'unanimité pour proposer BOURG-ACHARD comme ville-départ d'une étape du Tour de Normandie 2019 : mardi 26 ou mercredi 27 mai 2019 (mercredi 27 mai 2019 de préférence). Date confirmée ultérieurement.

COMMISSION URBANISME par Monsieur le MAIRE

Dossiers d'urbanisme traités en mai 2018

- 10 certificats d'urbanisme, 3 permis de construire et 5 déclarations préalables déposés. 1 permis de construire et 2 certificats d'urbanisme accordés.
- 7 déclarations d'intention d'aliéner déposées. Pas de préemption.

COMMISSION TRAVAUX par Monsieur Jean-Marie THIÉBAULT, Adjoint au Maire

Travaux réalisés du 16 avril au 8 juin 2018 :

- Tailles de haies et tontes régulières.
- Fleurissement de la Mairie, bacs jardinière et création des différents massifs dans la commune.
- Démoussage de la façade de la Mairie.
- Mise en service de l'arrosage automatique et démoussage du terrain d'entraînement Vestiaire Jean Honnet.
- Désherbage des rues : place de la Mairie, Grande rue, rue de la Libération, rue des Portes.
- Rénovation des allées du parcours santé à l'Espace Jeunes.
- Réfection des trottoirs en enrobé rouge et des places de parking Grande rue.
- Suite de la réfection de la couverture de la Maison des Associations André Héry et remplacement des mâts pour les drapeaux parking.
- Enfouissement des réseaux rue du Haut Perey.
- Suite de la mise en place de la signalisation horizontale dans les rues de la commune (passages piétons, stop).
- Poursuite des travaux de restauration de l'église Saint-Lô (dépose de l'échafaudage façade Ouest).
- Agrandissement de la réserve du local banque alimentaire en cours pour accueillir un congélateur.
- Entretien des véhicules : remplacement des ailes avant de la C1, remplacement de pneus et géométrie sur le Boxer.
- Préparatif des manifestations Marché fleuri, fête de la Pentecôte et son feu d'artifice, D-Day et kermesse de l'école maternelle Le Vert Bocage.

COMMISSION CULTURE, COMMUNICATION par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

- Réunion de la commission : 3 juillet 2018 à 18 h 30 concernant les soirées sans télé et le forum des associations.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

- **Conseil de l'école maternelle « Le vert bocage »** : 11 juin 2018. Remerciements de la directrice et des enseignants à la commune.

COMMISSION SPORTS, FETES par Madame Thérèse LEMARESQUIER, Adjoint au Maire

- **Marché du 1^{er} mai** : remerciement à l'association 4G Compétition pour leur participation.
- **Normandy Day** : Monsieur Stéphane HERSANT indique qu'il faudrait rappeler le but de cette manifestation
- **Les foulées roses** : les inscriptions sont ouvertes sur internet (<https://foulees-roses-2018.onsinscrit.com>). Présentation de l'affiche. Réunion de la commission prévue le 27 juin 2018 à 19 h 00.
- **Eure athlétisme** : proposition de découverte de l'athlétisme pour les jeunes, sur une journée à choisir entre les 23, 25, 26 et 27 juillet 2018.

Questions diverses

- Remerciement à la famille SAMSON, notamment Kévin pour l'aide apportée lors de l'incendie à l'Agora.
- La prochaine séance aura lieu le jeudi 12 juillet 2018 à 20 h 30.
- Affichage du 18 juin 2018.
- Séance levée à 00 h 40.

« Nous vous informons »

→ **Enquête publique sur l'extension du cimetière communal** : Par arrêté n° 2018-05-056 du 24 mai 2018, il sera procédé à une enquête publique d'une durée de 30 jours consécutifs du lundi 18 juin 2018, 9h au mardi 17 juillet 2018, 18h, sur le projet d'extension du cimetière communal en continuité du cimetière existant. Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de BOURG-ACHARD pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes : samedi 30 juin 2018 de 9h à 12h et mardi 17 juillet 2018 de 15h à 18h.

→ **Ramassage des déchets vert** : La Mairie dispose d'un service de ramassage des déchets verts, n'hésitez pas à prendre contact auprès de ce service pour vous y inscrire.

→ **Transport scolaire - Modalités d'inscription et tarifs** - la Mairie dispose d'un service « transport scolaire », n'hésitez pas à prendre contact auprès de ce service.

→ **Inscriptions École des Arts - musique – théâtre – arts plastiques – danse rythmique** : mercredi 27 juin 2018 17h-19h, jeudi 28 juin 2018 17h-19h, lundi 2 juillet 2018 17h-19h.

→ **Désherbage des pieds de murs** : Petit rappel : le désherbage des pieds de murs incombe aux riverains

→ **Plan canicule** : Dans le contexte, d'une « Alerte Canicule » la commune de BOURG-ACHARD met en œuvre le Plan Canicule notamment au moyen d'un registre nominal qui recense toute personne qui en fait la demande pour elle-même ou un membre de sa famille. Si vous souhaitez être recensé dans le cadre du plan Canicule, je vous invite à vous rapprocher du CCAS de la Mairie de BOURG-ACHARD, qui procédera à votre inscription.

→ **Armistice 2018** : La municipalité recherche divers objets se référant à la guerre 1914-1918, afin d'organiser une exposition pour le centenaire de l'Armistice. Modalités et renseignements en Mairie au 02 32 56 72 48.

BOURG-ACHARD

Maison des associations

André Héry

Retransmission finale



Coupe du monde 2018

dimanche 15 juillet

17 h



IPNS Mairie Bourg-Achard

SOIRÉE SANS TÉLÉ

À partir de 18h30 :
Repas partagé avec
barbecue à disposition

À partir
de 20h :
Jeux de société
& poker

À
partir de 20h :
Initiation à
la danse
irlandaise
avec FLCDA

À 21h :
Histoires du
soir pour les
petits

BOURG-ACHARD

Médiathèque Hector Malot - 265, rue des portes 27310 BOURG-ACHARD

Jeudi 19 juillet à la Médiathèque



Entrée gratuite - Tout public
Plus d'informations sur bourgachard.fr



15 Marchés
de producteurs
PRÈS DE CHEZ VOUS
DE MAI À SEPTEMBRE 2019

PÔLE MÉTROPOLITAIN
DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Tout notre terroir
dans votre panier !



BOURG-ACHARD

31 AOÛT

DE 16 H À 21 H - PLACE DE LA MAIRIE
Spectacles de rue et musique

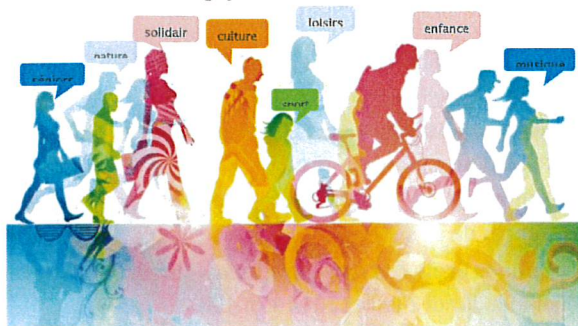


CAUTION DE CRÉDIT ET SÉCURITÉ



BOURG-ACHARD

entrée libre
FORUM DES ASSOCIATIONS
Gymnase Pierre Dannelot



samedi 8 septembre 2018

10 h à 17 h

Infos : 02 32 56 72 48

Restauration sur place

